

DECRET D/2014/ N° 027 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CADRES
AU MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret N° D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2014/020/PRG/SGG du 20 janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2014/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014 portant Nomination du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE PREMIER : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Directeur National de la Pêche Maritime : Monsieur Hassimiou TALL, confirmé ;
2. Directeur National Adjoint de la Pêche Maritime : Monsieur Mohamed KEITA, précédemment Chef de la Division Pêche Artisanale à la Direction Nationale de la Pêche Maritime ;
3. Directeur National de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture : Monsieur Moussa Kabassan KEITA, précédemment Directeur Général du Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches (CNSP) ;

4. Directeur National Adjoint de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture : Monsieur Fodé Aly CAMARA, précédemment Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National des Pêches ;
5. Directeur National de la Pisciculture : Monsieur Sidiki KEITA, Ingénieur Zootechnicien H/A, Matricule 198 238 S, précédemment Directeur Régional de la Pêche et de l'Aquaculture en Guinée Forestière ;
6. Directeur National Adjoint de la Pisciculture : Monsieur Mohamed Bob DIABY, précédemment Chef de Division Aquaculture ;
7. Directeur Général du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura : Monsieur Idrissa Lamine BAMII, précédemment Chercheur au CNSHB ;
8. Directeur Général Adjoint du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura : Monsieur Youssouf CAMARA, confirmé ;
9. Directeur Général du Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches : Monsieur Koïkoï SAKOU, précédemment Secrétaire Exécutif Adjoint du Comité Paritaire pour la Promotion d'une Pêche Durable ;
10. Directeur Général Adjoint du Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches : Monsieur Fanciry OULARE, H/A, Ingénieur Agronome, Matricule 172 032 F, en service aux Espaces Verts du Gouvernorat de Conakry ;
11. Directeur Général de l'Observatoire National des Pêches (ONP) : Monsieur Mamadou Moussa DIALLO, confirmé ;
12. Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National des Pêches (ONP) : Dr Mambi MAGASSOUBA, précédemment en service au Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura ;
13. Directeur Général du Fonds d'Appui pour le Secteur Privé de la Pêche et de l'Aquaculture (FASPA) : Madame KEITA Hadja Fatoumata KONATE, précédemment Conseillère Juridique du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ;
14. Directeur Général Adjoint du Fonds d'Appui pour le Secteur Privé de la Pêche et de l'Aquaculture (FASPA) : Monsieur Tafsir DIALLO, confirmé ;

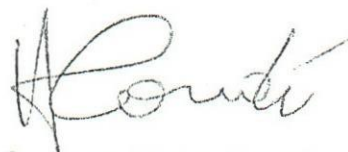
15. Directeur Général de l'Office de Contrôle Sanitaire des Produits de Pêche et d'Aquaculture (ONSPA) : Madame M'Mah SAVANE, précédemment Directrice Générale du Service Assurance Qualité Sanitaire des Produits de Pêche et d'Aquaculture ;
16. Directeur Général Adjoint de l'Office de Contrôle Sanitaire des Produits de Pêche et d'Aquaculture (ONSPA) : Monsieur Billy KEITA, Docteur Vétérinaire, Matricule 212 892 S, Inspecteur de Qualité en fonction au Service Assurance Qualité Sanitaire des Produits de Pêche et d'Aquaculture ;
17. Directeur Général du Service de Gestion des Ressources Halieutiques (SGRH) : Monsieur Mamadi CISSE, Gestionnaire Informaticien, précédemment Comptable au Guichet Unique ;
18. Directeur Général Adjoint du Service de Gestion des Ressources Halieutiques (SGRH) : Monsieur Emile Siba SOROPOGUI, précédemment Chef de Service Gestion des Ressources Halieutiques ;
19. Secrétaire Exécutif du Comité Paritaire pour la Promotion d'une Pêche Durable : Monsieur Mohamed Moustapha LY, confirmé ;
20. Secrétaire Exécutif Adjoint du Comité Paritaire pour la Promotion d'une Pêche Durable : Madame Barry Hadja Mamayawa SANDOUNO, précédemment Inspectrice Générale des Pêches ;
21. Contrôleur Général au Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches (CNSP) : Monsieur Cheick Oumar KOUROUMA, confirmé ;
22. Contrôleur Général Adjoint au Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches (CNSP) : Monsieur Thierno Aliou DIALLO, précédemment Directeur Général Adjoint du même service ;
23. Coordinateur du Programme Régional pour l'Afrique de l'Ouest en Guinée (PRAO) : Monsieur Ibrahima Sory SYLLA, précédemment Conseiller Chargé de la Pêche Artisanale Maritime ;
24. Coordinateur Adjoint du Programme Régional pour l'Afrique de l'Ouest en Guinée (PRAO) : Monsieur Mamadou Kaly BAH, précédemment Directeur Général au CNSHB ;
25. Directeur Général Adjoint du Complexe Industriel de Pêche et de Commerce de Guinée (CIPECO) : Monsieur Balla Moussa KEITA, Ingénieur Zootechnicien, Matricule 187 404 H ;

26. Directeur Général du Service des Domaines et Infrastructures de la Pêche et de l'Aquaculture (SEDIPA) : Monsieur Fadouba KONATE, précédemment Directeur Général Adjoint du même service ;

27. Directeur Général Adjoint du Service des Domaines et Infrastructures de la Pêche et de l'Aquaculture (SEDIPA) : Monsieur Luc Mamady OLIANO, précédemment Directeur Général Adjoint du même service.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 05 FEV 2014



Professeur Alpha Condé